

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2023-08-014

L'an deux mille vingt-trois et le 31 août, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 16 août 2023, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Mathieu GARRIGUE, Ludovic THIVOLLE, Laetitia TISSEYRE, Emilie BOULET, Angélique FOUSTER

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

Madame Agnès DELCOR a été élue secrétaire de séance.

LOYER BUREAU ANNEXE ANCIENNE POSTE – RDC

M. le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande en libéral pour occuper le bureau annexe de La Poste situé RDC - 2 rue du Carlit.

M. le Maire propose de fixer un loyer à 150 € mensuel englobant les frais d'électricité et de chauffage.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

FIXE le prix du loyer mensuel du bureau annexe RDC 2 rue du Carlit à 150 € à compter du 01 septembre 2023.

DIT qu'un titre de recette sera émis à l'encontre du preneur à l'article 752 du budget principal.

DONNE tous pouvoirs à M. le Maire en ce qui concerne le bail et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES

